

## ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

### Agenda administratif - Informations générales

#### 1. Mesures sanitaires - Situation au 15 octobre 2021

Les dernières circulaires ministérielles se réfèrent toujours aux mesures déjà décidées avant la rentrée scolaire 2021 (Circulaire 8213).

Celles-ci resteront donc d'application au moins jusqu'à la fin de mois d'octobre.

- Règles similaires à celles en vigueur dans l'HORECA : masque obligatoire dans les espaces intérieurs pour tous les membres du personnel et tous les élèves dans les contacts qui ont lieu lorsqu'ils sont en mouvement ou qui ont lieu en dehors de la classe.
- Lors des activités pédagogiques en classe, alors que chacun est assis, le masque peut être retiré... mais obligation de le porter lors de tout déplacement (intérieur ; extérieur ; durant les pauses / récréations ; dans la cour ; sous le préau ; dans le hall ; dans le bus scolaire...).
- Situation inchangée dans les cantines : élèves masqués à l'arrivée, au moment de quitter, lors de tout déplacement.
- Aération fréquente des locaux (fenêtres ouvertes avant les cours et aux interours / fenêtres entrouvertes pendant les cours). RAPPEL : prévoir des vêtements chauds en conséquence puisque les températures sont à la baisse.
- Hygiène des mains et désinfection régulière au gel hydro-alcoolique : à l'arrivée le matin dans l'établissement (quels que soient les sites) ; à l'arrivée dans chaque cours (dans chaque classe ; atelier ; laboratoire...)...

- **RAPPEL** : le matin à l'arrivée à l'école et en fin de journée, à l'issue des cours, il est demandé aux élèves de ne pas traîner en rue, à la gare, au parc... Extrait du R.O.I., page 14 : « [Les élèves] sont tenus d'emprunter le chemin le plus direct entre l'école et leur lieu de résidence, et inversement. Ils ne peuvent s'attarder aux abords de l'école et doivent veiller à ne pas porter atteinte au bon renom de l'établissement, sous peine de sanctions disciplinaires. »

## **2. Les nouveaux horaires**

Les nouveaux horaires entrent en application dès ce **lundi 18 octobre**. Ceux-ci ont déjà été distribués aux élèves la semaine dernière !

Néanmoins, quelques modifications / améliorations ont été entretemps apportées dans certains d'entre eux et risquent de perturber quelque peu l'organisation de certains cours ce lundi 18.

D'autres corrections devraient encore avoir lieu puisque des erreurs sont toujours possibles (doublons / problèmes de locaux... entre autres).

**Merci donc de faire preuve d'indulgence dans les tout prochains jours !**

## **3. Agenda administratif**

(Conseils de classe / Réunions parents-professeurs / congés scolaires / Autres activités...)

### **a) Congés scolaires 2021-2022**

Congé d'automne (Toussaint)	Du lundi 01/11 au vendredi 05/11 2021
Armistice	Le jeudi 11/11
Congé d'hiver (Noël)	Du lundi 27/12 au vendredi 07/01 2022
Congé de détente (Carnaval)	Du lundi 28/02 au vendredi 04/03 2022
Congé de printemps (Pâques)	Du lundi 04/04 au vendredi 15/04 2022
Lundi de Pâques	Le 18/04 2022
Ascension	Le jeudi 26/05 2022
Pentecôte	Le lundi 06/06 2022
Début des vacances d'été	Le vendredi 01/07 2022

### Remarques importantes :

1. Certaines dates indiquées ci-après sont toujours susceptibles de modifications en fonction d'éventuelles directives réglementaires et/ou administratives.
2. D'autres activités peuvent venir s'y ajouter (journées pédagogiques ou réunions spéciales programmables ultérieurement en fonction des besoins du service ou à la demande de l'Administration, notamment en ce qui concerne le Plan de Pilotage ou le Contrat d'objectifs, par exemple...).
3. Nous n'organisons pas d'examens en décembre à l'Athénée royal de Péruwelz. Pour quelles raisons ?
  - a) Certains élèves éprouvent déjà des échecs conséquents en fin de première période (3<sup>e</sup> semaine de novembre) ; organiser des examens en décembre (une à deux semaines plus tard) signifie que la même matière fera l'objet d'une nouvelle évaluation, sans pour autant avoir été valablement appréhendée, ce qui va d'emblée aggraver les piètres résultats engrangés durant la 1<sup>re</sup> période.
  - b) Si les examens de décembre « classiques » sont assortis d'une semaine de révisions au préalable, la troisième partie intéressante du triptyque « préparation + passation + correction des épreuves » est généralement absente. En effet, les corrections des épreuves ont lieu en janvier, soit au moins trois à quatre semaines après la passation de celles-ci, et n'ont pas forcément les effets escomptés, à supposer d'ailleurs qu'elles aient bien lieu ! Et si même il était décidé de tenir ces remédiations / corrections quelques jours avant les vacances, beaucoup n'y accorderaient pas l'attention voulue et s'absenteraient volontiers, en sachant qu'aucune nouvelle matière ne serait enseignée.
  - c) Ne pas organiser de session en décembre (= 3 semaines car révisions + 2 semaines d'épreuves) permet de consacrer un maximum de temps scolaire à la poursuite des apprentissages, à l'instar du système imposé l'an dernier par Wallonie-Bruxelles Enseignement.
  - d) Les élèves ne sont plus mis en « congé » à l'issue des épreuves réparties sur deux semaines. Ce sont des jours « récupérables » pour valablement organiser des journées pédagogiques et des conseils de classe plus efficaces durant l'année.

En revanche, il est prévu une session courte d'une semaine d'épreuves (bilans sommatifs / examens) pour les classes du degré supérieur (4G / 5-6 G-TT-TQ-P et 7TQ-P) à la fin du mois de janvier / début février.

Ce nouveau système devait normalement être enclenché durant l'année scolaire 2020-2021 mais les mesures Covid en ont simplement retardé l'application.

Des bilans sommatifs plus *restreints* ou des épreuves diagnostiques pourraient également être organisés au profit des classes du degré inférieur.

A noter que tout bilan est susceptible d'avoir lieu à l'issue de chacune des UAA (unités d'acquis d'apprentissage = en quelque sorte, de gros chapitres dans la matière) à d'autres moments durant l'année scolaire !

#### Avantages de ce « nouveau » système

- a) La matière est mieux répartie et plus équilibrée puisque nous sommes alors au milieu de l'année scolaire.
- b) Les élèves sont « plongés » dans un contexte similaire à celui qui les attend dans le cadre des études supérieures.
- c) Ils peuvent apprendre à gérer leur temps de travail et le « stress » que ce type de situation peut entraîner.

#### **b) Stages**

4P	Stages d'observation - du 14/02 au 18/02 2022
6TAPh	Les mercredis et jeudis jusque fin mai 2022
7PF	Chaque vendredi jusque fin mai 2022
6/7PC	1 semaine / 2
5-6TAT	Stages Festival du Film (Mons) - du samedi 05/03 au samedi 12/03 (+ Vendredi 04/03 - Fin de journée) <b>Sous réserve ! <u>Dates à confirmer !</u></b> Suite des stages : du 14/03 au 01/04 2022
5-6TAPh 5-6TTC 5-6TInf 5-6-7TE 5-6-7P	Stages du lundi 07/03 au vendredi 01/04 2022.
6G	Stages d'observation - du lundi 28/03 au vendredi 01/04 2022

#### **c) Fin des périodes / bulletins / conseils de classe / réunions parents-professeurs ...**

Conseils de classe : 1C et 1D	Le lundi 18 octobre
Première réunion de contacts parents-professeurs / Classes de 1C - 1D	Le vendredi 22 octobre de 17h00 à 20h00

Fin période 1	Le vendredi 19 novembre
Conseils de classe : degré inférieur (classes de 1C-D, 2C-D, 3G, 3-4TQ, 3-4P)	Le lundi 22/11 Elèves du degré inférieur en « congé ».
Conseils de classe : degré supérieur (classes de 4-5-6G/TT, 5-6-7TQ, 5-6-7P)	Le mardi 23/11 Elèves du degré supérieur en « congé ».
Remise des bulletins	Le vendredi 26/11
Réunion des parents-professeurs	Le vendredi 03/12
Epreuves (bilans / examens)	3 <sup>e</sup> degré (4G / 5-6 G-TT-TQ-P / 7TQ-P) : du 31/01 au 04/02 2022
Semaine préparatoire / « révisions »	Du 25 au 29/01 2022
Fin période 2	Le vendredi 18/02 2022
Conseils de classe : degré supérieur	Le lundi 21/02 2022 Elèves du degré supérieur en « congé ».
Conseils de classe : degré inférieur	Le mardi 22/02 2022 Elèves du degré inférieur en « congé ».
Remise des bulletins	Le vendredi 25/02 2022
Réunion des parents-professeurs	Le vendredi 12/03 2022 de 16h15 à 19h30
Fin période 3	3 <sup>e</sup> degré + 4G-TT : le 27/05 3G / 3-4TQ / 4P : le 31/05 3P : le 03/06 2C/2S + 1C : le 07/06 1D-2D : le 08/06
Début épreuves de juin	3 <sup>e</sup> degré (G-TT/TQ/P) : le 07/06 3G-TT/4TQ/4P : le 09/06 3P : le 14/06 CE1D : du 15/06 au 21/06 CEB : du 16/06 au 21/06 CESS français : 16/06 CESS histoire : 17/06 Qualifications : 17/06 ou 20/06
Réunion parents-professeurs	Le 28/06
Proclamation des classes terminales + Prix spéciaux	Le 30/06

